LETTRE D'INFORMATION DE FRANCE **JAMET**

PRESIDENTE DES ELUS DU GROUPE **FRONT NATIONAL** AU CONSEIL REGIONAL DE **LANGUEDOC-ROUSSILLON**

Membre de la commission permanente

Membre de la commission Transport - Intermodalité - Ports de Commerce - Aéroports

Membre de la commission Agriculture - Viticulture - Pêche

Membre de la commission Ruralité - Montagne - Elevage

Membre de la commission Sports

Membre de la commission Méditerranée

Membre de la commission d'Appels d'Offre

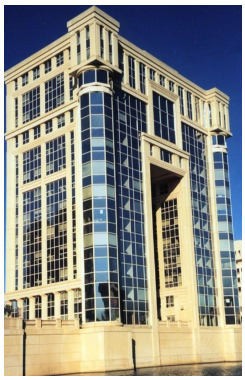

N° 3
JUIN 2013

Vérité sur la gestion socialiste...

La séance plénière du Conseil régional du 24 mai 2013 fut **une véritable session « marathon »**. Si aucun des 67 élus de la Région n'est mort d'épuisement pendant cette course non-stop de 6 heures à travers 104 délibérations, il y a pourtant eu **une vraie victime à déplorer. Il s'agit de la démocratie,** abattue dès le premier dossier par un président de Région, toujours plus autoritaire, qui n'a laissé à l'opposition nationale que cinq minutes pour débattre du compte administratif 2012 portant sur plus de 1 milliard et demi d'euros quand dans d'autres régions, un dossier semblable est débattu sur une journée complète.

Ce fut aussi l'occasion d'aborder les 214 pages du rapport de la Chambre Régionale des Comptes concernant la gestion régionale de 2005 à 2011 sous les ères Frêche et Bourquin. Cet **exposé accablant de la CRC*** fait écho aux très nombreux points que le Front National a sans cesse dénoncés : gabegie, dépenses somptuaires, train de vie démesuré, clientélisme, manque de transparence, opacité, démagogie, augmentation déraisonnable et irraisonnée des dépenses, donc des impôts, hausse de l'endettement, baisse des marges de manoeuvres financières, etc.

Le groupe du Front National par la voix de sa présidente, **s'est félicité du travail accompli dans le plus grand sérieux par les sages de la CRC** sur lequel l'assemblée n'a pas pu débattre valablement.

Tentant de museler le Front National en ne lui accordant que 10 minutes pour débattre, **j'ai dressé la liste des observations faites par la CRC ainsi que celle des 69 hommes politiques de l'UMPS condamnés pour des affaires d'argent.**

Je mets à la disposition des concitoyens du Languedoc-Roussillon l'ensemble du rapport de la CRC à télécharger sur le site régional **www.francejamet.fr** ainsi que les interventions des élus du groupe FN afin qu'ils prennent la mesure des errements et des fautes commises par l'exécutif socialiste. En politique, **la seule sanction que comprennent les élus indélicats, c'est la sanction populaire.**

Pour le reste, je m'en remets à la sagesse des juges, à l'ouverture de l'enquête préliminaire décidée par le procureur de la République et à la sentence de nos concitoyens.

*** [Voir page 2 le débat sur le rapport de la CRC]**

Rapport de la CRC : Du clientélisme à la corruption...

Comme l'a martelé le groupe FN **concernant les finances**, la Chambre Régionale des Comptes a constaté :
- La baisse de l'autofinancement net ;
- L'évolution significative des effectifs représentant 1100 agents en plus des 2000 fonctionnaires transférés ;
- L'absentéisme du personnel en forte hausse représentant l'équivalent de 142 postes à temps complet.

Sur l'Opération LoRdi, la CRC a déploré :
- Une insuffisante transparence de la procédure d'analyse » et des sous-critères d'attribution flous du marché ;
- Des portables dont l'utilisation même ne paraît pas pertinente à la CRC avec une « préparation insuffisante », une « fragilité juridique des conditions du marché de fourniture des ordinateurs ».
- La chambre a relèvé enfin un certain nombre d'insuffisances dans la procédure du choix du candidat (RDI) et dans l'exécution du marché. »

Sur la Commande publique, elle a relevé :
- Des manquements aux principes généraux de commande publique : absence de publicité et de mise en concurrence, non allotissement des marchés, commandes passées à un seul et même prestataire, hors marchés (alors qu'il existe un marché)…
- Une opacité, des règles de mise en concurrence mises à mal avec risque de saucissonnage de la prestation, des problèmes de mise en concurrence dans le système de « pré-commande ».
- Des achats effectués par les services du protocole, du cabinet, de la communication, des affaires juridiques et des relations internationales qui aient présenté « de fréquentes anomalies », avec notamment « l'absence de publicité et de mise en concurrence ». (Exemple : « Linge » pour le 12e étage de l'hôtel de Région » et « des fournitures de lit et de bain pour un montant de 31 654,28 euros.»)

Concernant les dépenses de communication, la CRC a remarqué que :
- Le marché passé avec la société SensInédit présente des « modalités de classement des offres qui ne sont ni totalement transparentes ni équilibrées ». Certaines factures ont été réglées en cours de prestation, sans établissement réel du service offert.

la Région Languedoc Roussillon
Vivre en Septimanie

- **Les 2,5 millions euros pour imposer la Septimanie** n'ont servi à rien (pour mémoire : 15 millions d'euros sont consacrés aux dépenses de communication pour 2010.)
- Des prestataires sollicités sans mise en concurrence préalable comme Midimedia et prestations de communication « Sud de France » avec les clubs sportifs professionnels.
- Un journal d'information des citoyens Journal de la Septimanie & Vivre en LR : plus de 10,655 millions d'euros pour 2005-2010.

Concernant les délégations présidentielles, la CRC s'est émue que des personnes aient été invitées sans justifications et **des voyages** en France et à l'étranger, soient insuffisamment justifiés et votés après coup. (« Mission économique en Chine » et des Marchés des prestations juridiques des frais de bouche et de bamboche ! Exemple : 89 bouteilles par jour ouvré.)
Des manifestations particulières (Journée de chasse, Open Sud de France, Montpellier Rugby Club).

- **Concernant les obsèques de Georges Frêche, Christian Bourquin a versé au nom de la Région** 50 000 euros sans délibération l'autorisant et **pour sa propre intronisation-investiture** 11 000 euros, sans délibération.

Concernant les subventions accordées par la région, elle a critiqué :
- Des subventions sans vision, sans projet, à destination électoraliste ;
- La baisse significative du volume global des subventions attribuées aux CFA et affiliés donc aux apprentis.
- Des subventions aux associations dirigées par des élus de la région (« Subventions juridiquement fragiles », selon le rapport de la CRC pouvant entrainer des sanctions pénales pour gestion de fait)

Concernant le développement économique, la CRC a pointé les 72 millions d'euros consacrés à la communication du satellite Sud de France, les 38 millions pour des parcs d'activités inactifs et le fiasco de l'exposition universelle de Shangaï.

La CRC affirme que ces dépenses très importantes n'ont pas changé la donne puisque la **région est aujourd'hui la dernière de France en terme de chômage.**

France Jamet
Groupe FN

201, Avenue de la Pompignane
34064 Montpellier Cedex 2

Tél. : 04 67 22 93 18
Fax : 04 67 22 90 69

e-mail : contact@francejamet.fr

www.francejamet.fr

En Bref...

Lors de cette session, Robert Morio est intervenu par deux fois. La première pour regretter que l'exécutif diminue les subventions concernant la prévention des inondations. "Cette baisse très forte sur ce budget, alors que beaucoup reste à faire, prouve que la lutte contre les inondations est sortie de votre champ des priorités. » Le FN a toutefois voté pour ce programme.
L'élu audois a ensuite dénoncé le fait qu'une subvention pour une association en faveur des Harkis était classée dans un dossier réservé aux aides... INTERNATIONALES.
Robert Morio rappelant un précédent concernant les Martiniquais qui avait déclenché les foudres de Georges Frêche sur Jean-Claude Gayssot, a répété "les Harkis sont français par choix et par le sang versé. Ce ne sont pas des étrangers, mais des Français d'une manière pleine et entière."
Le Président du Conseil régional conscient de son erreur a accepté de retirer ce dossier des « Relations Internationales » pour le représenter dans une Commission concernant les affaires régionales.